

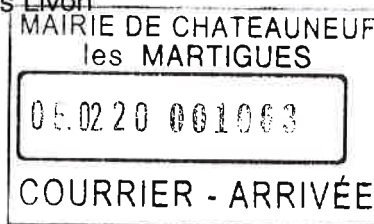
Villeurbanne, le 21 janvier 2020

Métropole Aix-Marseille Provence

M. Roland MOUREN

58 boulevard Charles Livon

13007 MARSEILLE



Nos Réf : GV/ NG/ ADM 20-001

Objet : Appel à cotisation 2020

Numéro Adhérent : 1150

Cher adhérent,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir l'appel de cotisation de votre structure à AMORCE pour l'année 2020.

Vous êtes désormais plus de 950 adhérents à constituer le plus important réseau français de collectivités et d'acteurs locaux en charge des politiques publiques de gestion des déchets, de l'énergie et de l'eau, en faveur de la transition écologique des territoires.

En 2019, votre adhésion à AMORCE vous a notamment permis de :

- bénéficier **d'un service de renseignement et d'accompagnement** technique, économique, juridique et fiscal au quotidien, s'appuyant sur nos 26 permanents et sur des **listes de discussions thématiques** très actives.
- recevoir 6 numéros de la **Lettre aux Adhérents** et notre **Newsletter** électronique,
- participer à **près de soixante réunions d'échanges et webinaires** qui ont rassemblé en 2019 près de 1 600 participants. Au-delà des nombreux groupes techniques consacrés aux solutions de prévention, de collecte sélective, de recyclage, de valorisation organique et énergétique, ou sur l'évolution du financement des déchets, nous avons réuni le club des grandes agglomérations sur les volets de la gestion performante des déchets et de leur fiscalité. Sur l'énergie, ce sont toutes les composantes qui ont été abordées dans nos réunions : planification et accès aux données énergétiques locales, urbanisme et aménagement, maîtrise de l'énergie et rénovation énergétique, production et distribution d'énergies renouvelables et de récupération (chaleur, gaz, électricité), financement et fiscalité. Dans le domaine de l'eau, plusieurs groupes se sont réunis sur la question des nouveaux polluants, ou encore sur la réutilisation des eaux usées traitées et des eaux de pluie.
- bénéficier d'un **tarif préférentiel pour participer aux 6 manifestations** (congrès annuel et colloques thématiques) organisées cette année, qui ont rassemblé près de 2 200 participants, avec la tenue des premières assises territoriales de la rénovation énergétique, les rencontres des réseaux de chaleur, ou encore le séminaire sur les évolutions du service public de l'eau.
- accéder gratuitement au **catalogue de publications** d'AMORCE (guides de bonnes pratiques, notes d'analyse, rapports d'enquête...). AMORCE a notamment réalisé plusieurs guides, sur les bonnes pratiques pour pérenniser le compostage de proximité, sur l'évolution des contrats de collecte et de traitement, et sur un observatoire des coûts et des performances dans les collectivités françaises. Ces travaux sont à votre disposition, tout comme ceux portant sur la valorisation des boues d'épuration, ou l'évolution des pouvoirs de police associés à la gestion des déchets. Nous avons également publié plusieurs documents opérationnels pour vous accompagner dans la mise en oeuvre de votre politique climat air énergie (PCAET, CTE, Cit'ergie...), mis à jour notre Observatoire des achats d'énergie par les collectivités, lancé l'élaboration d'un simulateur de la rénovation énergétique dans les équipements publics, publié un nouveau guide "L'élu et le photovoltaïque", publié un modèle de convention sur la distribution d'électricité et la transition énergétique, ou encore publié l'enquête comparative des prix des réseaux de chaleur français.



Villeurbanne, le 07/01/2020

Métropole Aix-Marseille Provence
58 boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE
France

REF : A1150

Échéance à réception

Appel de Cotisation 2020 N°200717

Code	Désignation	Qté	Montant	Total
DCRCENF	Collectivité - 3 Compétences - Déchets + Réseaux + Énergie - Part Fixe	1	300	300,00
DCVAR-R	Collectivité - Compétence Déchets ménagers - Prop. habitants	1 876 019	0,0076	14 257,74
RCHAB-R	Collectivité - Compétence Réseau de Chaleur - Prop. habitant RDC	238 770	0,0126	3 008,50
RCPUIS-R	Collectivité - Compétence Réseaux De Chaleur - Prop. puissance	101	10,032	1 013,23
REGPLAF	Régulation plafond	1	-5 079,47	-5 079,47
Total à payer EUR				13 500,00

Règlement à effectuer par chèque ou virement à l'ordre d'AMORCE

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0134 8433 978

Code B.I.C. : CCOPFRPPXXX

N° SIRET : 347 762 114 000 44

Code APE : 7022 Z

Association déclarée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691074679

TVA non applicable, art. 261 4-9° du CGI

Métropole Aix-Marseille Provence

est membre du réseau AMORCE en 2020,
pour favoriser la transition énergétique,
la gestion du cycle de l'eau
et le développement de l'économie circulaire
dans les territoires



Gilles VINCENT,
Président d'AMORCE